

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

DU CONSEIL DE LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DE L'ALBIGEOIS

SÉANCE DU 14 DÉCEMBRE 2021 À 18 HEURES 30

N° DEL2021_255 : CANDIDATURE À L'APPEL À PROJET ATLAS DE LA BIODIVERSITÉ

L'an deux mille vingt et un, le quatorze décembre

Le conseil de la communauté d'agglomération de l'Albigeois s'est réuni en mairie d'Albi le mardi 14 décembre 2021 à 18 heures 30, sur convocation de madame Stéphanie GUIRAUD-CHAUMEIL, présidente de la communauté d'agglomération de l'Albigeois.

Présidait la séance : Madame Stéphanie GUIRAUD-CHAUMEIL

Secrétaire : Monsieur Gérard POUJADE

Membres présents votants : Mesdames, messieurs, Stéphanie GUIRAUD-CHAUMEIL, Marie-Pierre BOUCABEILLE, Roland GILLES, Laurence PUJOL, Jean-Michel BOUAT, Marie-Corinne FORTIN, Mathieu VIDAL, Bruno LAILHEUGUE, Anne GILLET VIES, Gilbert HANGARD, Achille TARRICONE, Nathalie BORGHESE, Fabienne MENARD, Steve JACKSON, Geneviève MARTY, Nathalie FERRAND-LEFRANC, Pascal PRAGNERE, Danielle PATUREY, Jean-Laurent TONICELLO, Frédéric CABROLIER, Marie-Claire GEROMIN, Pierre DOAT, Philippe GRANIER, Eric GUILLAUMIN, Marc VENZAL, Grégory AVEROUS, Jérôme CASIMIR, Gérard POUJADE, Elisabeth CLAVERIE, Bernard DELBRUEL, Ghislain PELLIEUX, Thierry MALLÉ, Christine TAMBORINI, Alfred KROL, Michel TREBOSC, David DONNEZ, Sylvie FONTANILLES-CRESPO, Martine LASSERRE, Camille DEMAZURE, Jean-François ROCHEDREUX, Yves CHAPRON, Marie-Thérèse LACOMBE

Membres présents non votants :

Mesdames Cindy PERLIN COQUART, Marie ESTEVENY, Marie-Christine CABAL

Membres excusés :

Messieurs Patrick DELHEURE et Patrick MARIE

Membres représentés : Mesdames, messieurs,

Michel FRANQUES (pouvoir à Stéphanie GUIRAUD-CHAUMEIL), Naïma MARENGO (pouvoir à Jean-Michel BOUAT), Odile LACAZE (pouvoir à Marie-Pierre BOUCABEILLE), Patrick BLAY (pouvoir à Roland GILLES), Nicole HIBERT (pouvoir à Pascal PRAGNERE), Anne-Marie ROSÉ (pouvoir à Thierry MALLÉ), Thierry DUFOUR (pouvoir à Yves CHAPRON)

Votants : 49

SÉANCE DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU MARDI 14 DÉCEMBRE 2021

N° DEL2021_255 : CANDIDATURE À L'APPEL À PROJET ATLAS DE LA BIODIVERSITÉ

Pilote : FINANCEMENTS EXTERIEURS/QUALI

Monsieur Camille DEMAZURE, rapporteur,

La signature en 2019 d'un contrat de transition écologique marque la volonté de la communauté d'agglomération de l'Albigeois de se positionner comme animateur de la transition écologique sur le territoire.

Son ambition en faveur de la biodiversité s'est notamment traduite par l'approbation, lors du Conseil communautaire du 29 juin 2021, d'un engagement en faveur de la biodiversité, portant sur trois axes.

Dans l'axe 1 de l'engagement, il est affiché la volonté de réaliser un atlas de la biodiversité intercommunal. Cet atlas s'appuierait sur les études et inventaires déjà existants ou en cours (inventaire du conservatoire botanique national Pyrénées Midi-Pyrénées, ABC de la ville d'Albi, ...) et viendrait à la fois les valoriser et les compléter, pour :

- permettre une meilleure connaissance de la biodiversité à l'échelle du territoire de la communauté d'agglomération, qui pourra notamment être retranscrite dans les documents d'urbanisme tel le plan local d'urbanisme intercommunal (PLUi) sous la forme des trames verte et bleue ;
- faciliter la prise en compte des enjeux biodiversité dans les politiques locales en permettant d'appuyer les préconisations d'aménagement des espaces gérés par la communauté d'agglomération sur des données d'inventaire et de terrain ;
- sensibiliser et mobiliser les élus, les acteurs socio-économiques et les citoyens à la préservation de cette biodiversité, via la diffusion des résultats et l'implication des citoyens dans le recueil des données via des programmes de sciences participatives.

De nombreux acteurs locaux, tels que la ligue de protection des oiseaux (LPO) - qui avait coordonné l'atlas de biodiversité de la ville d'Albi, le conservatoire d'espaces naturels (CEN) ou encore le centre permanent d'initiatives pour l'environnement (CPIE), pourront prendre part à cette démarche.

Le plafond de la subvention accordée par l'office français de la biodiversité est fixé à 23 000 €, couvrant au maximum 80 % des coûts du projet pour des projets d'une durée de 24 à 36 mois. Le coût d'un atlas à l'échelle de la communauté d'agglomération de l'Albigeois a été estimé à environ 50 000 €. Si la candidature de la communauté d'agglomération à l'appel à projet est retenue, le reste à charge serait alors de 27 000 €.

Le Conseil de la communauté d'agglomération de l'Albigeois,

VU le code général des collectivités territoriales,

VU l'engagement de la communauté d'agglomération de l'Albigeois en faveur de la biodiversité tel que délibéré le 29 juin 2021 (DEL2021_138),

VU l'avis favorable du Bureau communautaire en date du 12 octobre 2021,

ENTENDU LE PRÉSENT EXPOSÉ,

APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ, À L'UNANIMITÉ,

APPROUVE la candidature de la communauté d'agglomération de l'Albigeois à l'appel à projet 2021 atlas de la biodiversité mené par l'office français de la biodiversité,

AUTORISE madame la présidente ou son représentant à accomplir toutes les formalités nécessaires à la mise en œuvre de cette délibération.

Pour extrait conforme,
Fait le 14 décembre 2021,

Le directeur général des services,

Olivier LEVREY